

**in**  
**La proximité, construction politique et expérience sociale,**  
**sous la direction d'A.Bourdin, A.Germain et M-P.Lefevre ,**  
**collection Villes et Entreprise, L'Harmattan, 2006**

**DU «QUARTIER SENSIBLE » A LA PROXIMITE**  
**LE (S) TERRITOIRE(S) EN QUESTION**

-F.MONCOMBLE-  
-Université Paris XII-

Les quartiers sensibles sont au confluent d'un jeu complexe d'échelles de territoires et d'effets de territorialité, plus que de lieux d'ailleurs (Bourdieu, 1993). Ils font ici fonction d'analyseur pour signaler la mutation contemporaine du rapport proximité/distance, la révolution de l'appartenance qui en découle et qui commande désormais radicalement notre entrée en société ou son blocage.

**POUR INTRODUIRE :**  
**POLITIQUE DE LA VILLE : UN SOUCI DU TERRITOIRE ?**

Février 2002 : la cour des comptes effectue le bilan de l'action des pouvoirs publics dans les quartiers déshérités. Sont ainsi pointés la lourdeur, l'intrication des dispositifs, l'empilement des territoires d'intervention. L'extension croissante du nombre de sites (400 quartiers, 206 contrats de ville et 18 millions de personnes concernées en métropole pour 94-99, 250 contrats et 27 millions d'habitants impliqués pour 2000-2006), rend l'évaluation des coûts comme des résultats illisible et dilue la spécificité de cette grande politique publique au risque de la réduire à un simple volet de l'aménagement du territoire.

Il nous intéresse alors ici de réfléchir ce souci, voire cette obsession du territoire dont les « quartiers » se sont fait le symptôme.

« Des années 80 à 90, on passe ainsi du quartier à la zone, de la dynamisation des gens à la compensation des territoires, du développement social à la discrimination positive territoriale » (Donzelot, 2003). Cœur et cadre de l'action publique, le quartier est dans son premier âge (HVS et DSU) vu comme lieu symboliquement valorisé de ressources propres, un lieu d'identification positive et d'innovation, le concept fonctionnant aussi bien comme solution que comme problème. Puis il perd ces qualités supposées pour désigner univoquement un territoire à problèmes, un secteur carencé, appelant identification et traitement d'urgence. Avec le DSQ, à partir de 90, le quartier devient zone chiffrée circonscrite et mesurable, périmètre administratif réglé par des indices d'exclusion nationaux. La discrimination positive territoriale va en faire le point d'application abstrait d'une compensation en services publics et en offres d'emploi, va « veiller à ce qu'il présente les mêmes qualités dans tout le périmètre de la république, à ce qu'il n'y ait pas de lieux plus injustement traités que d'autres ». Le territoire a effacé les gens. Depuis, l'action spatialisée sur le bâti se poursuit sans faille, la plus spectaculaire en date étant celle que réaffirmait le Comité Interministériel des Villes en octobre 2001 :

35 milliards de francs pour 2001-2006, afin de démolir des dizaines de milliers d'immeubles voire des cités entières, pour en finir avec le « replâtrage » des cités-dortoirs, casser les ghettos, sécuriser et changer les formes de la vie dans les banlieues sensibles. Le débat est féroce et déchire l'opinion : symbole pour les uns, constat d'impuissance ou ultime violence pour les autres (Moncomble, 2002a).

La persistance d'une action publique entièrement polarisée par un traitement d'abord territorial de la « question urbaine » oblige alors à revenir sur la genèse de ce puissant modèle de l'Espace-Nation républicain qui nous gouverne.

Rappelons-nous la France pré-révolutionnaire, l'Etat royal, les privilèges et les provinces. C'est tout cela que le projet révolutionnaire va abattre au nom de l'invention de la Nation. C'est cela qui est visé : la fin des privilèges, des juridictions et des particularismes au nom de l'unité et de la passion égalitaire. La France des provinces, les mille France de Braudel, les identités régionales doivent disparaître, sur le papier tout au moins, dans le projet de Sieyès et de Thouret. La France des départements républicains (Ozouf-Marignier, 1992) advient, divisée en 80 carrés égaux de 18 lieues sur 18, plus Paris.

Le territoire national est né, abstrait, désubstantivé, par essence lieu de l'identité absolue et de l'égalité publique.

Sieyès peut s'écrier : « Tous les citoyens sans exception sont à même distance sur la circonférence et n'y occupent que des places égales. Tous dépendent également de la loi, tous lui offrent leur liberté et leur propriété à protéger et c'est ce que j'appelle les droits communs des citoyens par quoi ils se ressemblent tous ».

Le projet est tracé là, de la tradition et de l'espace républicain : une géométrie politique idéale, sans faille, abstraite, indifférente aux enjeux identitaires locaux, contre quoi s'élèvera Mirabeau en proposant un autre découpage spatial suivant la tradition locale : « Je souhaite une division matérielle et de fait propre aux localités et non point une division mathématique presque idéale dont l'exécution paraît impraticable » (Ozouf-Marignier, 1992). En fait, c'est le projet de Sieyès qui l'emportera et permettra, en rejetant les particularismes, de penser, de se représenter spatialement un territoire commun, celui qui symbolise cet être collectif en gestation qu'est la Nation. On pose ainsi, constitutionnellement, le caractère un et indivisible du royaume suivant l'institution d'un territoire indifférencié, égalitaire et parfaitement administrable.

La forme territoriale, dans sa matérialité visible incarne et acte dès lors, l'extraordinaire mouvement d'unité interne visé par la Révolution, l'idéal obsédant d'un ordre politique qui « serait », littéralement la société, qui en ramasserait en lui le principe captif, qui vaudrait pour elle.

Ne restons nous pas, nous et notre modèle territorial niveleur et assimilationniste, les héritiers obstinés de cet Espace-Nation ayant charge de résoudre, contre le multiple du fait communautaire, la question toujours recommencée de l'unité politique ?

Nous, pour qui la souveraineté (l'intégration) réside dans la Nation, définie par son territoire, n'avons nous pas instrumentalisé le territoire contre les communautés, suivant le débat ouvert par J. Donzelot (2003) ? Et tout d'abord en opérant ce tour de passe-passe magistral : baptiser problème de territoire, la réapparition du fait communautaire au travers de « l'ethnicisation des banlieues », faire donc, d'un problème de fait, de relation (séparation) entre majorité et minorité ethnique, un problème spatial.

Droit du sol contre droit du sang, la souveraineté par et dans le territoire, lui suppose donc une unité et une homogénéité infrangibles que menacent les « minorités ethniques ».

Postulée, voire rabattue sur une crise du territoire en France, la crise des quartiers sera résolue par le territoire, à qui du coup sera affecté une puissance comme un devoir de curabilité absolus : celui de fabriquer une société continue, égalitaire et homogène.

## **1) LES « QUARTIERS DE L'EXCLUSION » : QUESTION SOCIOLOGIQUE/QUESTION POLITIQUE**

Il importe alors de revenir sur le « quartier » comme objet sociologique à part entière, de le sortir de son statut théorique de quasi-autonomie, de le « désévidencier » en quelque sorte en rappelant les principaux éléments du débat auquel la catégorie donne lieu.

Un article récent (Bourdin, Lefeuvre, 2002) a récemment contribué à clarifier nombres d'amalgames et d'implicites opacifiant le véritable cadre d'analyse que sont progressivement devenues les cités et quartiers dégradés. Il recentre clairement le débat en formulant la seule interrogation qui finalement

vaill : « En quoi le quartier est-il un contexte particulier, en quoi donne t-il lieu à la formation de groupes sociaux spécifiques ?

Bien évidemment, la posture critique adoptée par l'ouvrage entier met en question les présupposés à la fois spatialistes et localistes, fondements de la politique de la ville tout entière depuis son origine. De quoi s'agit-il ?

De reconnaître tout d'abord une certaine dose d'impensé sous tendant le système de représentation actuel et dominant véhiculé par l'objet « quartier sensible ». De pointer ensuite aux fondements de l'action publique cette croyance que l'espace serait inducteur voire fabricant totalitaire du social et peut-être de la société, d'où les politiques si controversées de discrimination positive ou de mixité sociale. Ou encore de démolition massive d'un habitat obsolète, symptôme visible et lisible d'une curabilité des dysfonctionnements sociaux, d'une efficace immédiate du politique sur l'objet social ; bref d'opérer un signalement provisoire - au sens Wébérien- des racines équivoques d'une grande politique publique.

D'interroger la démarche localiste ensuite qui « indexe à un certain type de lieux les comportements ou les identités de ceux qui s'y trouvent » réactualisant ainsi les formes toujours mouvantes des relations entre formes spatiales et rapports sociaux.

Plus précieux encore, le travail d'élucidation autour de la principale démarche épistémologique mise en œuvre par la sociologie française quant à la construction interprétative du phénomène. Le paradigme Tourainien de l'exclusion semble bien être devenu le mot de passe d'une attribution fourre tout de la causalité, le principe explicatif dominant et sous jacent à toutes les analyses des « quartiers à problèmes » dès lors systématiquement peu ou prou interprétés comme hors jeu, hors société, car hors mouvement social, bref, « out » pour le dire schématiquement.

Dès lors, exclusion, fracture sociale, stigmatisation, dévalorisation, galère et désaffiliation vont de pair et souvent s'équivalent dans l'interprétation générale sans plus de précaution, rendant l'attribution de la signification bien fragile. Car contrairement, par exemple, à la conception américaine de l'Underclass, l'exclusion à la Française ne désigne à priori aucune catégorie sociale : elle vise un phénomène qui, au sein d'une société toujours présumée unitaire par principe républicain, est lui même postulé réversible par le biais de politiques publiques qui ont à le réduire en réintégrant. J.Donzelot (2003) montre alors comment la France butant, par tradition et histoire Républicaine sur l'entité « communauté » n'admet les discontinuités et inégalités qu'au plan territorial ( objet lui-même d'une politique publique ad hoc) : le tour est joué, la nouvelle question sociale française sera surdéterminée par ses réponses spatialisées ou ne sera point.

L'ethnographie est-elle le recours, alors, face aux errements d'une interprétation univoque et lourdement entachée de ses présupposés, se demandent ensuite les auteurs, s'appuyant sur le travail très systématique de David Lepoutre (Lepoutre, 2001)? Mais là aussi les critiques (légitimes) pouvant être adressées à l'observation participante les amènent à déplorer le manque de rupture épistémologique, l'évidence voire la naturalisation ethnologique sous couvert de recherche d'authenticité, au total la fragilité et les risques d'instrumentalisation militante de ce type d'approche. Mais la déconstruction du problème épistémologique de la validation n'entame pas la question du choix politique qui bien au contraire vient le redoubler.

Conflit donc, d'abord de représentation qui toujours engendre la valeur, pour au final orienter une action politique évaluable à l'aune de ses effets.

Ainsi, en France, le rapport entre territoire et communautés se joue strictement à l'inverse de ce qui se passe aux USA : pour les raisons évoquées plus haut, il fonctionne chez nous comme un principe de dissolution des entités communautaires. Pour nous la souveraineté réside dans la nation qui elle-même se définit par l'unicité du territoire. Tout regroupement en un point de celui ci d'une population présentant une singularité lui signifie donc une menace directe. A l'opposé du fameux « melting pot » américain qui produit la nation par les frottements de la mosaïque identitaire, par ajout d'une dimension commune, linguistique et politique, sans en rien annuler les origines, l'intégration à la Française produit l'appartenance nationale par érosion/négation des traits originels : « Le creuset français, n'ajoute pas mais remplace, réduit l'origine à l'état de folklore pour la tolérer »(Donzelot, Mével, 2001).

L'attitude est constitutive de notre tradition historique, qui naît avec la formation de l'Etat central, de son combat, dès l'ancien Régime contre les provinces et les terroirs, c'est à dire les juridictions

spécifiques, corporatives, parlementaires et provinciale. L'effort sera parachevé avec l'œuvre de la troisième république et du corps des instituteurs qui unifiera le territoire national par la laïcisation. Il s'agit là d'une logique fondatrice absolue et continue qui conduira dès les années 60, face aux inégalités spatiales du développement industriel à structurer un aménagement du territoire censé compenser les décrochages insupportables à la représentation d'une société unie parce qu'homogène, offrant en chacune de ses parties les mêmes avantages à chaque citoyen, considérant ceux-ci indistinctement, car, ayant perdu, justement, leurs distinctions d'origine.

Le territoire chez nous, ancre les institutions qui ont charge de créer l'unité par consentement à leur autorité. C'est ce modèle socio-politique résistant qui va dès lors instrumentaliser le territoire. Un contre l'Autre communautaire et/ou ethnique pour orienter centralement la lecture de la question urbaine qui commence à émerger en France dès les années 70.

Encore une fois le schéma s'inverse strictement avec l'interprétation américaine : d'un côté, la crise urbaine est appréhendée comme résultant de la désagrégation des communautés, de l'autre, chez nous, elle est vue comme la réapparition du fait communautaire à travers ce qu'il est, désormais convenu d'appeler l'ethnisation des banlieues.

C'est la concentration massive des minorités ethniques, noires et maghrébines, dans les quartiers d'habitat social qui sans le dire vraiment est ainsi pointée. La crise urbaine a désormais une cause, politiquement incorrecte sûrement, car indissociablement liée à la logique égalitaire et républicaine : l'étrangeté, l'altérité visible ainsi réintroduite dans la ville par ces catégories d'habitants peu ou mal assimilés, qui se donnent à voir en tant que tels et qui se disent victimes de cette même société en raison non pas de leur classe mais de leur origine.

Les émeutes des Minguettes en 1981 et de Vaulx en Velin en 90 ont signé la fin de la première phase de l'assimilation assurée par la mise au travail des migrants adultes, leur adhésion à la discipline d'usine ou d'atelier, gage de leur intégration sociale. Mais aussi la fin de la seconde, assurée par la scolarisation de leurs enfants, gage de l'intégration civique. La fin des trente glorieuses a vu le travail des parents devenir aléatoire et l'échec et la violence scolaires devenir une quasi-norme tandis que les classes moyennes fuyaient ces mêmes écoles. Le fait est là : ces jeunes vivent nos collèges républicains comme porteurs de règles totalement externes à ce qu'ils sont, sans rapport avec la réalité de leurs parents, sauf celle de leur culpabilisation : « Si un enseignement se dégage de l'obsédante question des violences des jeunes de banlieue, c'est bien celle du manque de consistance de la « communauté » à laquelle ils appartiennent, de la déconsidération latente dont les parents sont l'objet » (Donzelot, Mével, 2001).

Pourtant, aux USA comme en France, le problème paraît bien le même : représenter, nommer pour la traiter la question de la ségrégation urbaine/sociale.

Et là, tout s'inverse et chez nous se brouille : désagrégation de la communauté noire aux USA, émergence de la communauté maghrébine en France : problème explicitement désigné comme racial d'un côté, (et traité par le renforcement de cette même communauté), problème d'abord de territoire chez nous.

Il faut admettre sans doute, que la logique du pacte républicain n'ose revisiter ses soubassements, que c'est bien cet impensé du devenir ethnique des banlieues qui effraie : que tout une part de l'espace urbain soit privatisée en quelque sorte par une minorité, devienne une centralité dans la centralité, une loi dans la loi et l'ordre commun, un Etat dans la République Une et Indivisible.

Une peur si forte qu'elle pousse au déni la version officielle récurrente d'une logique de séparation d'abord territoriale, portée par la stigmatisation des habitants, l'enclavement, la désaffectation des services publics, l'installation d'un vaste système de dépendance et d'assistanciel, les questions de chômage et d'urbanisme.

Car en France, la politique de la ville comme traitement du territoire, ne peut que dérouler un modèle (presque un paradigme) de cohésion unitaire systématiquement conçue d'en haut, du centre, de la norme de l'espace public et du pacte Républicain étendu à tout le territoire. Un modèle tellement puissant qu'il prévaut toujours sur les sociétés locales des quartiers, impliquant la réduction mécanique à une même échelle nationale des sociabilités identitaires locales, première richesse des plus modestes. Un modèle qui repose toujours sur ces deux axiomes de l'esprit républicain : d'abord réduire la spécificité du lien social local à la nature du lien civil global, puis ensuite poser que le développement du premier dépend voire découle du second. Un modèle de fait rigoureusement assimilationniste, lourd

de ses postulats et du dogme des logiques égalitaires au fondement des politiques de l'intégration Une et Indivisible.

## 2) « QUARTIERS SENSIBLES » : QUESTIONS DE LIENS ET DE DELIAISON

Pourtant, un peu à la manière d'un démariage, il faut bien admettre que des groupes sociaux se séparent à l'amiable ou plus brutalement. Ainsi dans notre espace-nation, notre monde urbain, les quartiers sensibles sont comme autant d'enclaves réputées dégradées, pourries et ségréguées. Mais feraient-ils autant de bruit s'ils ne pointaient qu'une déficience locale, une tâche isolée, réparable localement ?

La politique de la ville pointe au moins cela qu'ils mettent en défaut la ville entière.

Réputés partie enclavée mal rattachée, détachée ou exclue de la ville, le quartier délié se constitue plutôt selon nous tel « une membrane sensible, comme une zone de passage de ce défaut de lien qui se manifeste tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du quartier, tant au milieu du quartier qu'au milieu de la ville » (Roux, 2000). Et J.Roux d'ajouter : « La ville est ici en panne d'elle-même, elle ne sait pas faire ce qu'elle est censée faire : du lien.. si la ville n'est pas dans ces quartiers ces quartiers ne sont pas non plus dans la ville »

Mais, et nous nous séparons là de J.Roux, encore faut-il bien identifier et ce fut l'objet d'un ouvrage<sup>1</sup> (Moncomble, 2001), la confusion permanente assimilant lien social et lien civil, pire encore, l'inversion de ces liens quand alternativement l'un se substitue à l'autre pour le barrer.

Expliquons-nous : ceux du centre, les intégrés, veulent fabriquer du lien civil, donc des droits, des normes, des codes, des emplois, de la santé, des loisirs et des logements, quand ceux de la cité HLM font dans le voisinage, la palabre, l'amitié ou l'hostilité, quand ils traitent des affaires d'hommes, de famille, de passion.

Contre le mouvement intégrateur de la ville, ils se sont donnés un territoire, un lieu inscrit et exclusif. En défaut de propriété, ils ont inventé leur propre stratégie foncière qui les rend maître chez eux.

Leurs liens ne font pas lien avec la Ville Centre et réciproquement, les liens qui valent pour celle-ci ne font pas lien dans la cité.

L'écartèlement à saisir se joue dans cette dualité.

Les liens propres à la ville, les liens civils se fabriquent chaque jour à travers la police des conduites, les communications et les transports collectifs, les apprentissages de l'école. Or, précisément, pour ceux de la cité, c'est bien cette fabrication de la société globale qui ne fonctionne plus. Ça dérape de partout. L'agression du chauffeur de bus, la haine du flic ou du pompier, le caillassage des fourgons ou des postes de police soulignent la rupture de l'accessibilité civile, le blocage de l'entrée en espace public. Mais, simultanément, ces mêmes refus alimentent le renforcement des groupes de pairs, l'affirmation d'une identité propre et finalement la production d'un lien social inversé.

Ici, lien civil et lien social ne se confortent pas mais tendent à se défaire l'un l'autre.

La proximité sociale s'oppose paradoxalement à la proximité civile.

La cité n'est plus dans la ville et la ville n'est plus dans la cité, mais, contrairement à l'opinion commune, ce n'est par défaut de lien social, tant celui-ci, au contraire se renforce, du fait même de sa déliaison d'avec le lien civil !

L'expression la plus spectaculaire du divorce se joue dans la conduite et le règlement des disputes et des conflits. Au sein de la cité, les différends se précipitent et s'agrègent : le regard de travers appelle des mots qui appellent des gestes, des rapprochements, des bagarres et au final un affrontement autour d'une colère qui prend. On s'enflamme ensemble, on prend parti : la dispute est toujours affaire de passion, et surtout de proximité physique.

C'est toute une mise en scène ritualisée d'effacement progressif ou brutal des distances, alors que, pour ceux du centre ville, tout s'inverse : la dispute est toujours une raison pour prendre ses distances.

---

<sup>1</sup> « La Déliaison, la politique de la ville en question ? » rend compte des effets de permanence les plus significatifs, comme trame repérable et commune non pas à tous les quartiers sensibles, ni à tous les jeunes des cités. Sont ici décrits ces groupes-territoires qui, en marge de toutes les formes de mobilité (entendue comme condition d'intégration), s'enracinent dans une société locale sédentaire de la parole et du lieu. Ceux, et seulement ceux, qui vivent leur « quartier » tel une patrie territoriale fermée, les bloquant au seuil de la société.

Plus la colère est froide, plus le désaccord est important, plus il se déplace dans une querelle régulée par le droit, le recours aux procédures et à l'homme de loi, tiers arbitre.

Au contraire, dans la cité, la loi est d'abord privée, affaire de mots, de défi, d'honneur, de coutume locale. Tout se joue à l'interne, entre soi, jusqu'aux dérapages que l'on sait.

Et cette divergence radicale quant à la conduite et à la régulation des disputes, s'alimente d'un rapport profondément opposé aux services publics : dans un cas, plus la querelle monte, plus ils sont mobilisés, convoqués, dans l'autre, bien au contraire, ils sont ignorés voire rejetés.

Dans la Ville globale, le conflit permet de construire une proximité civile et par la mobilisation d'un réseau de tiers et par la neutralisation de la colère et de l'oralité immédiate qu'apporte toujours, ultimement le recours aux diverses sortes d'écrits (Goody, 1978). Tandis que dans la cité, la dispute et la passion échauffent et entraînent une intense proximité sociale : seuls les proches peuvent s'interposer, au risque évident de prise de parti.

On peut dire, en somme, que la proximité civile suspend la proximité sociale, introduit du vide, écarte l'affectif, l'intérêt et les passions, alors qu'à l'inverse, l'échauffement de la proximité sociale évite a priori tout recours aux institutions et accroît dans le même moment leur inaccessibilité.

Là se situe pour nous l'essence de la « Déliaison » pour les jeunes des cités qui nous intéressent : leurs manières d'être et de faire société composent un espace-temps singulier, support d'un entre-soi, d'un lien social surpuissant, défensif mais de nature privée et inversée, qui les intègre localement de manière forte mais qui s'oppose paradoxalement en tous points aux logiques des politiques de la Ville, toutes enracinées dans l'affirmation réitérée, égalitaire et républicaine du seul lien civil, celui qui justement défaille.

Les quartiers sensibles pour une partie de leurs jeunes ne sont pas en défaut de lien social, comme le voudrait la « mauvaise réputation ». Ils souffrent au contraire d'un excès de liens de nature segmentaire ou clanique reposant sur la seule interconnaissance privée entre proches, entre mêmes. Des liens qui barrent l'accès à la sphère publique de l'espace urbain.

Le politique est ici directement en cause qui refuse de voir combien la thématique de l'exclusion occulte une intégration locale puissante tandis que la politique de l'intégration conforte paradoxalement une exclusion/ségrégation récurrente.

La dialectique de la déliaison, par effet de structure, ne cesse ainsi de creuser le hiatus entre l'origine, les modes de vie et de faire société des gens des cités et ce qu'ils devraient être idéalement, parangons de la citoyenneté républicaine et française.

Non, la déliaison n'est pas une exclusion.

### **3) TERRITORIALISATION OU TERRITOIRE SANS LIEU : PARADOXES**

L'état actuel de notre recherche<sup>2</sup> nous fait alors interroger cette si fameuse « logique de territoire » (Bui Trong, 2000), cette territorialisation propre aux quartiers et désormais bien pointée.

Mais son interprétation en est-elle si simple ?

Quel sens donner à ces territoires dans le territoire, quand les limites ne jouent plus comme mitoyennetés mais bien comme d'authentiques frontières séparant les quartiers de l'Autre Ville ?

Et si cette territorialisation aux effets si ravageurs était un leurre ?

Et si elle était la réponse par défaut à un territoire vécu comme a-historique, a-mémoriel, a-territorial en somme ? La réponse d'une société juvénile qui se rêve traditionnelle mais en perte d'origine ?

Et si l'on admet le territoire comme la forme supérieure de l'espace public, cette territorialisation ne signifie t'elle pas en fait très exactement la négation du territoire, c'est à dire la perte du centre ?

Expliquons. Le « quartier » donc : cette territorialité singulière, quasi fusionnelle, qui attracte et fond toutes les identifications. Le quartier, qui empile et superpose tous les territoires, celui de la survie,

---

<sup>2</sup> Notre analyse s'alimente d'enquêtes menées depuis 15 ans sur les principaux sites sensibles du territoire national : démarche –terrain de type ethnographique d'une part et encadrement scientifique d'équipes composées de cadres de l'Action Sociale en Formation-Recherche (Maitrises/DSTS :Université Paris XII, Faculté SESS, UMR AUS 7136 et DEA :CNAM, Chaire de Travail Social)

ceux de l'appartenance et de l'attachement, celui de l'origine, des valeurs, de l'identification, de la présence collective.

De cette indistinction ambivalente, la territorialité est la seule projection.

Il faut savoir cet attachement terrible et ambigu au quartier, cette présence immobile, cette identification/projection au territoire, cette incorporation des mauvaises images, doubles du paysage collectif.

Il faut redire cette incrustation qui tourne en rond, ces virées loupées, ces partir/revenir incessants dans ce lieu sacré/maudit qu'on ne peut ni quitter, ni supporter.

Ni avec lui, ni sans lui. Comme un immense amour/haine enveloppant.

En somme, la territorialité du quartier s'offre comme le support d'une identification repliée sur elle-même, sans horizon, une négation en boucle.

Le territoire joue ici comme support premier et visible de la déliaison sociale à l'œuvre au sein de nos sociétés urbaines. En ces espaces du même-proche, la territorialisation forte du groupe, son incorporation fondamentale au quartier s'avèrent la cause première et paradoxale d'un décrochage de l'espace général.

Non pas exclus mais déliés (Moncomble, 2002b) !

Culture de territoire alors ? et le problème serait clos ? Il faut y aller voir de plus près.

La constitution de ces lieux en territoires déliés avec leurs frontières externes et internes, leurs codes, leurs signes est-elle autre chose que la projection en creux de l'espace public impossible ? La territorialité s'y substitue, réponse privée et défensive, en creusant son absence. La privatisation généralisée de l'espace, en d'autres termes la territorialisation, répond strictement à la déprivatisation institutionnelle sans socialisation que vivent les familles constamment sous le regard d'une multiplicité de services édicteurs de normes : « Les territoires des cités ne sont pas impénétrables parce qu'ils sont le siège d'une violence et d'un désordre anormaux, mais au contraire parce qu'ils sont le théâtre où se mettent en scène des rituels et des règles de reconnaissance/méconnaissance, légitimation/dé légitimation aussi strictes que celles subies à l'extérieur » (Guérif-Soualimas, 2000).

Le territoire serait-il alors la simple métaphore spatiale de la « fracture sociale » tant décriée ?

L'ethnicisation territoriale, cette interprétation ordinaire, apporte alors une réponse à bon compte. Mais est-ce si simple et de quelle « ethnicité » est-il alors question ? Certes, la privatisation collective d'un territoire, qui se construit toujours dans le vide de l'espace public, évoque ce que Barth (1995) observe en terme de frontières ethniques tout en énonçant d'ailleurs ces mêmes limites en terme social : territoire dominé, aliéné, inégalitaire etc., peut être aussi, mais encore ?

Cela suffit-il à comprendre ce paradoxe d'une territorialisation « hors sol », comme a-territoriale en quelque sorte ?

Territoire simultanément aimé et haï, occupé jusqu'à la saturation et tout en même temps squatté, détruit : chaque parcelle est tour à tour conquise, concédée, reprise dans un jeu toujours recommencé de hiérarchisation et de légitimité impossible comme si nulle place n'était possible, ni dedans ni dehors. Impossible d'en changer, ni de le quitter. Et si ces territoires tournants, interchangeablement donnés et soustraits à chacun étaient les territoires sans lieux d'une temporalité rêvée ?

Ici, on n'oublie rien, on ne se disperse pas. Le temps, à force d'attente paraît hors du temps, indéfiniment inscrit dans le retour et la répétition ; comme une sorte de temps traditionnel, immémorial et ritualisé attaché au territoire, gris, pris dans la même matière que les immeubles de la cité, caractéristique du groupe et qui semble vouloir s'éterniser. Un temps qui défile sans vraiment passer, un temps matriciel et tutélaire qui protège de l'hostilité du dehors et exaspère tout en même temps.

En défaut d'entrée en société, bloqués dans le passage, les jeunes rêvent là une fraternité qui les protégerait de la société. Ils rêvent une communauté qui n'existe pas, comme un cercle magique, comme un territoire sacré, qui dirait le lieu de l'origine, et l'histoire et la mémoire, une communauté qui se projetterait sur un ordre symbolique, sur le lieu de sa permanence, qui occuperait un lieu-centre ordonnant le temps long et permettant d'interpréter le monde, l'exode, l'exil ou l'hégire.

Comme si le groupe de palabre avait à fabriquer le hors sol d'une mémoire absente et donc fétichisée, en lieu et place d'un milieu de mémoire, d'une généalogie ou d'une origine trouée.

Tâche impossible : car ce temps hors du temps se projette sur un territoire sans lieu. Les groupes de palabre se tiennent dans des lieux de passage, les halls, les parkings, les carrefours dont

l'entrecroisement matérialise d'abord le territoire du quartier ; ils sont dedans/dehors, et le lieu proprement dit, celui de l'inscription et de la présence identitaire s'efface au profit d'une territorialité-matrice, à la fois globale et indistincte, avec laquelle ils se confondent.

C'est sur ce socle identitaire d'emprunt, que se façonne et se projette une pseudo communauté : tout le monde se connaît, se soutient, se comprend, mais paradoxalement, aucune hiérarchie commune ne fait tenir l'ensemble. La communauté demeure latente, quasi-imaginaire, elle s'exprime seulement par un sentiment extrêmement puissant d'appartenance à un territoire unique, marqué par un code moral, une solidarité oppositionnelle, qui tient lieu de limite avec l'extérieur.

Face au temps long, mythique, de la communauté rêvée, le « grand parler » des groupes de palabre n'expérimente que le temps événementiel, unidimensionnel et en boucle de la cité, qui porte toujours et d'abord sur le quartier, son histoire, ses malheurs et se constitue comme origine commune de tous. Ainsi s'érige et se façonne le grand récit de la cité sur elle-même, qui dit et ressasse les bavures de la police, le racisme, les faits divers, les réputations, les imageries toujours négatives. Un espace-temps du malheur et de l'humiliation, qui, à se lier dans le désordre, comme par rumination et brassage finit par faire identification pour chacun.

Ce Grand Parler des groupes de palabre, labiles et fluides est ininterrompu et avec lui se reconstitue ainsi sans cesse ainsi le mode local de la société. Tout ce qui ailleurs, s'élabore au sein de la famille et le privé se projette ici au dehors.

Le territoire oral de la palabre se substitue ainsi à la diachronie manquante, à la mémoire fantasmée d'une origine familiale, voire groupale volée et forclosée par le silence des pères et la synchronie monosémique du quartier.

Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit en aucun cas d'une « communauté », certes transplantée mais qui ordonnerait une identité collective « traditionnelle » et prescrirait fortement à chacun son statut. La société locale juvénile qui émerge ainsi se constitue d'abord de l'auto-désignation ethnique (Blacks et Beurs) fabriquée à posteriori par ses membres. Le territoire, la temporalité, le régime de puissance et la loi privée, la langue Rapp sont ainsi les supports d'un jeu d'inter identifications qui prescrivent l'appartenance à un groupe perçu et vécu comme autre. Rien de comparable non plus avec une perception raciale à l'Américaine. S'il y a émergence d'une ethnicité, « c'est précisément parce qu'il y a vécu d'une différence sur une perte culturelle »(Roy, 1991).

Parce que le réel du quartier, c'est là où ça fait mal, les jeunes se recréent une planète inventée et une communauté ethnique travestie, à coup d'emprunts de toutes sortes et de grand bricolage identitaire mêlant culture urbaine, traits de modernité, verlan, Islam, bouts de mémoire et de tradition.

Un « Nous » se tente ici : les identités et les identifications se superposent et s'entrefaçonnent. Des substances culturelles étrangères se mélangent, des proximités inédites s'affirment en un puissant génie cosmopolite.

Ce territoire hors sol, cette instance imaginaire, structurés autour d'une Identité/altérité mimée, d'une ethnicité travestie, résultat de la non-intégration, veulent tenir lieu « d'intégration », y compris sur le mode agressif de sous cultures du refus.

Mais évidemment, ça ne marche pas. D'un côté, le modèle assimilationniste refuse la mosaïque identitaire et de l'autre, l'entrée en société est violente sinon bloquée.

#### **4) LA PROXIMITÉ AUJOURD'HUI : UNE REVOLUTION DE L'APPARTENANCE**

La valeur intégrative du territoire prend aujourd'hui d'autres formes, met du coup en débat nos représentations les plus traditionnelles en particulier celles du rapport proximité/distance et impose un questionnement : l'identité aujourd'hui est-elle encore synonyme de local ? La territorialité vécue, les territoires identitaires sont-ils gages d'intégration ? La proximité physique vaut-elle proximité sociale ? Enfin, lien social et lien civil sont-ils systématiquement compatibles ?

Car l'éloge de la proximité reste une évidence partagée et fonctionne tout à la fois comme catégorie d'une expérience sociale euphémisée, enjeu, voire caution de citoyenneté et enfin, ressort de nos grandes politiques publiques ? Regardons-y de plus près.

Côté usage ordinaire, la notion mobilise des représentations immédiatement positives. Rappelons-nous les slogans urbanistiques des années 80 : « Small is beautiful », « Des villages dans la ville », « Citoyens de son quartier », la fameuse notion de proxémie (Hall, 1971), les concepts clefs de

la psychosociologie, ces revendications pour un espace vécu, approprié voire produit par ses habitants : tout connote et décline sur le mode de l'évidence anthropologique une forme de nostalgie passiviste, la force affective et fantasmatique d'un concept puissamment évocateur de convivialité, de solidarité, d'authenticité et d'enracinement, bref, au final, d'identité en notre monde globalisé.

La valeur est inscrite dans notre imagerie intime, du côté de l'appartenance, du fixe du stable, du permanent, du côté du cercle protecteur, de l'entre soi, de l'attachement, un espace du dedans, celui de la communauté des mêmes.

Le concept est si assuré, vertueux et puissant qu'il inspire l'activité politique quand, contre le spectre du centralisme français, les lois de décentralisation, comme d'ailleurs l'ensemble des grandes politiques publiques ( Aménagement du territoire, Sécurité, Justice, Politique de la ville ) visent toutes à rapprocher les décisions et les interventions du politique des réalités locales.

Les choses de la société s'étant immobilisées dans les grands appareils de l'Etat, la proximité s'impose comme origine nouvelle de la légitimité.

L'échelle de proximité comme gage d'efficacité fonde ainsi la rhétorique d'un Etat rapproché (Faure, 1997) : « Alors que la distance est tendanciellement associée à la lourdeur, à l'inertie et aux pesanteurs bureaucratiques, la proximité renvoie à l'adaptabilité, la flexibilité, l'autonomie, la souplesse, l'informel, la réactivité... »(Lefebvre, 2002). Ainsi, les politiques de la ville, leurs nouveaux « métiers » et le regain des médiations de tous types engendrent-elles à leur tour un regain d'interventionnisme administratif ayant finalement charge du voisinage. Tout comme si la proximité physique, les injonctions (et injections) de mixité sociale, de développement social communautaire, pouvaient être le gage d'une proximité sociale !

Référentiel majeur du monde associatif, du traitement de l'information comme de la démocratie participative et des élus de tous bords, la notion naturalise la vision d'un monde social tout entier arrimé voire réduit à la quotidienneté et à la dimension « locale ».

L'« objet local », l'échelle micro ainsi ré-authentifiés par les sciences sociales (Bourdin, 2000), valent désormais doublement : tout d'abord comme catégorie sociologique trop souvent confondue avec la seule expérience d'une petite patrie, d'une identité « vécue » et hautement territorialisée, relevant quasiment d'une structure quasi ethnotypique (Michaud, 1978) ; mais aussi comme catégorie politique, celle d'un référentiel de normes, représentations et valeurs, pour l'organisation de l'action publique et de la concertation.

Seulement voilà, il y a, on vient de le voir, (entre autres poches sociales décrochées) les cités HLM et leurs identités territorialisées qui crient combien ces mini sociétés locales du proche et de l'interdépendance sont justement et pour cette raison même en rupture avec la Ville et les exigences de l'esprit civil et de l'espace public. Il y a tous ces jeunes des quartiers, enkystés et identifiés à des territorialités d'incrustation internes, renvoyés à une mobilité indéfiniment circulaire, ne connaissant que l'entre soi en un univers de « mêmeté », que leur loi privée, celle de l'honneur et de la réputation, ne pratiquant que la proximité, la familiarité, le déjà connu, repoussant de toutes leurs forces les puissances de la société urbaine majoritaire : celles du code, de l'abstraction et de la distance, de l'anonymat et de la loi publique.

Polarisés par les démons de la proximité, comme seule modalité d'intelligibilité, d'entendement et de connaissance, englués dans une logique exclusive de l'appartenance au lieu, dans de multiples sociabilités d'intimité collective qui les internalisent et les retournent sur eux-mêmes en une sur affirmation identitaire d'abord défensive, les jeunes en question, comme désarrimés et déliés, glissent en marge de l'univers urbain ordinaire, de tous ses réseaux déterritorialisés, d'une société de l'information et de la mobilité, de toute forme de vie publique et de l'accès au lien civil (Moncomble, 2003).

Alors, comme le proche ne peut exister qu'au regard du lointain, il faut admettre ici combien, depuis le 18<sup>ième</sup> Siècle, les jeux renouvelés (Sennet, 1995) du rapport proximité/distance, commandent de fait la dialectique du lien social contemporain, c'est à dire la possible mise en société des individus et des groupes.

Il y a bien une bataille radicale des espaces-temps contemporains.

D'un côté, nous continuons à associer et spontanément la proximité au territoire identitaire, à l'attractivité d'un lieu-centre, à la permanence, au temps long et à l'origine, bref au paradigme de l'ordre sédentaire et d'un espace " patrimonial " (Beauchard, 2000).

Mais dans le même temps, partout, sur le Web et la Société-Monde, l'espace se déterritorialise au profit d'une étendue non bornée, les temporalités ne se contrarient plus mais s'alignent, corellées à cette révolution du rapport proximité/distance que M Castells nomme le Mouvement (Castells, 2001).

Une désynchronisation générale des temporalités territoriales redistribue les distances/temps au sein de l'espace transactionnel : « Les temps vécus se désynchronisent et l'ordre traditionnel du territoire est aujourd'hui recouvert par des réseaux de toutes sortes qui démultiplient les foyers du local désormais toujours excentrés et en relation avec le lointain » (Beauchard, 2003)

Ainsi les chrono-cartes tracent de nouvelles représentations spatiales où la vitesse de déplacement balaye sites et paysages. Le chrono-urbanisme vise lui, à rassembler par le temps ce qui a été séparé par la ségrégation spatiale : rythmes, usagers, biens communs et services publics et territoires. La démarche montante du " Temps des villes " vise ainsi, en Europe, à coordonner de véritables politiques temporelles d'accessibilité, comme support des démarches de régénération urbaine, cherchant à réguler les conflits de temps entre usagers et salariés.

Simultanément, la télé-présence (Loft-Story et les divers réalité shows), en tant que distorsion spatio-temporelle, joue sur des codes de fausse proximité et une nouvelle religion de l'intimité de masse (Virilio, 2001), déréalisant le corps, le monde, l'horizon comme le supposé proche.

Du coup, les territoires traditionnels du lieu tantôt se délitent, tantôt s'opposent à l'étendue transactionnelle et nos usages ordinaires confondent les multiples niveaux d'échelle de l'espace vécu et des temporalités à l'œuvre sans que soit réfléchis les passages entre les deux espaces-temps.

Ce qui ne nous empêche nullement, nous les intégrés, de savoir empiriquement superposer territoire de vie et pratiques de l'espace transactionnel, de simultanément conjuguer la mobilité et l'espace en ligne dans nos rapports au lieu-centre. Nous sommes devenus, sans même le discerner, des nomades-sédentaires et cette aptitude (hors champ pour les jeunes des cités) s'avère la condition première, autant qu'inaperçue, de l'entrée en société globale.

On le pressent alors, la nature de la localité comme espace du proche a profondément changé. Elle est devenue variable pour diverses raisons.

Elle s'avère en particulier intégrative ou exclusive suivant le type de rapport qu'entretiennent les habitants avec la proximité, c'est à dire en fait suivant sa connexion ou non à l'espace transactionnel, suivant sa capacité à intégrer la culture de la mobilité et ses techniques, à ancrer l'espace en ligne, cet espace de l'instantanéité et de l'ubiquité au cœur du territoire de vie, du lieu de la permanence et de la présence collective.

C'est ainsi que le métissage du local, commencé dès la révolution française avec l'intégration des provinces, l'invention des départements et du polycentrisme, la prise en compte des mobilités nouvelles naissantes (Chemins de fer etc.) se poursuit aujourd'hui. L'enjeu reste le même : admettre que la valeur intégrative du territoire est physiquement polarisée de l'intérieur par de l'hétérogène, de l'étranger, du pluriel. Il faut alors considérer le local comme une somme géométrique de lieux doublement (même si virtuellement) inscrits dans une topologie du cercle et de la résille (Beauchard, 2000).

Il s'agit alors de saisir le local dans sa dimension ubiquitaire de territoire physique et anthropologique, certes, mais toujours susceptible de se transformer en local-planétaire, en espace-temps simultanément physique et virtuel, se prêtant du coup à des identifications nombreuses et paradoxales.

On aperçoit ainsi le caractère profondément complexe et hétérogène du local, qui doit agréger et recomposer une combinatoire de référents, de valeurs, de représentations déclinant un spectre allant de l'ultra identitaire au local-planétaire !

Car tel est le prix de l'intégration d'aujourd'hui : la construction sociale d'espaces-temps assurant la compatibilité entre les temps vécus de la permanence et ceux de la mobilité, entre le temps long de l'habité et la déterritorialisation des modes de vie urbains.

### Références bibliographiques :

- BARTH.F (1995), Les groupes ethniques et leurs frontières in POUTIGNOT.PH ET STREIFF-FENART (ed), *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF
- BEAUCHARD.J (2000), *La bataille du territoire*, Paris, L'Harmattan.
- BEAUCHARD.J (2003), *Génie du territoire et Identité Politique*, Paris, L'Harmattan.
- BOURDIN. A (2000), *La Question locale*, PUF.
- BOURDIN.A et LEFEUVRE M-P, (2002), Le sociologue et les Grands Ensembles in BAUDIN.G et GENESTIER.PH, (ed), *Banlieues à problèmes, la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, Paris, La Documentation Française.
- BUI TRONG.L (2000), *Violences urbaines*, Paris, Bayard.
- CASTELLS.M (2001), *La galaxie Internet*, Paris, Fayard.
- DONZELOT.J (2003) *Faire Société*, Paris, Seuil.
- DONZELOT .J ET MEVEL.C,(2001),La réaction républicaine, 2001 PLUS, *La politique de la ville, une comparaison France/USA*, n° 56
- FAURE.A (1997),La subsidiarité rampante en politique in Faure.A ( ed ) , *Territoires et subsidiarité. L'action publique locale à la lumière d'un principe controversé*, Paris, L'Harmattan.
- GOODY.J (1978), *La Raison Graphique*, Paris, Ed de Minuit.
- GUERIF SOUALIMAS.N (2000), *Des Beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Grasset/Le Monde
- HALL.E.T (1971), *La dimension cachée*, Paris, Seuil, Points.
- LEFEBVRE.R (2002), Rhétorique de la proximité et crise de la représentation », in *La proximité, catégorie sociologique, catégorie politique*, colloque AISLF, Comité de recherche « politiques et Collectivités locales, Les 8,9,10 mai 2002, Montréal, Québec.
- LEPOUTRE.D ( 2001), *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.
- MICHAUD.G (1978), *Identités collectives et relations interculturelles*, Ed Complexe.
- MONCOMBLE.F ( 2001), La Déliaison, la politique de la ville en question ? ,Paris, L'Harmattan.
- MONCOMBLE.(2002a),Démolir la cité, l'ultime violence ? ,*Annales de la Recherche urbaine*, n° 92.
- MONCOMBLE.F (2002b), Le grand Melting Pot de la cité HLM, in CHATEL.V ET SOULET.MH (ed), *Faire face et s'en sortir*, Suisse, Ed universitaires de Fribourg.
- MONCOMBLE.F (2003), L'entrée en société des jeunes des cités, lien social/lien civil, la fracture, in BOUDREAULT.P-W (ed), *Retours de l'utopie, recomposition des espaces et mutations du politique*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- OZOUF-MARIGNIER M.V (1992) *La formation des départements*, Paris, Editions de l'EHESS
- ROUX. J (2000), Maintenir le lien avec les quartiers sensibles, in Micoud.A et Peroni.M (ed), *Ce qui nous relie*, Paris, Ed de L'Aube.
- ROY. O (1991), Ethnicité, bandes et communautarisme, *Esprit* n° 169
- SENNET.R (1995), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil.
- VIRILIO.P (2001), *La procédure silence*, Paris, Galilée.